

## Le CEAN permet à votre enfant de :

- Terminer son 5<sup>e</sup> secondaire;
- Obtenir son diplôme d'études secondaires ou des préalables pour le Cégep ou la Formation Professionnelle;
- Améliorer ses résultats pour augmenter la qualité de son dossier scolaire afin d'être admis dans un programme contingenté.

**ATTENTION :**  
toute demande de fréquentation au CEAN doit d'abord se faire via la direction de l'école secondaire, avant l'inscription officielle.

## Nos conseillères en orientation demeurent disponibles afin de répondre à vos questions d'ici la prochaine rentrée scolaire. Vous pouvez les rejoindre au numéro [418-839-6482](tel:418-839-6482) ou par courriel:

- |                                      |             |  |
|--------------------------------------|-------------|--|
| - Cynthia Asselin (Accès/FGA),       | poste 32027 | cynthia.asselin@csnavigateurs.qc.ca          |
| - Hélène Bernier (FGA),              | poste 32029 | helene.bernier@csnavigateurs.qc.ca           |
| - Delphie Vachon-Vigneault (FGA/ED), | poste 82701 | delphie.vachon-vigneault@csnavigateurs.qc.ca |
| - Émilie Tousignant (FGA),           | poste 32028 | emilie.tousignant@csnavigateurs.qc.ca        |

## OÙ SOMMES-NOUS?

### Formation générale (FGA) :

Enseignement individualisé (en modulaire) offert à :

- St-Romuald, au 1172 boulevard Guillaume-Couture, de jour (8 h 05 à 15 h 40) et de soir (18 h 30 à 20 h 40);
- Sainte-Croix de Lotbinière, au 6380, rue Garneau, de jour (8h00 à 12 h30);

**FERMÉ EN 2021-2022**

**Pour être admis en Formation générale, l'élève doit être âgé de 16 ans avant le 30 juin de l'année d'inscription.**

### Accès Collégial et Formation Professionnelle:

Enseignement magistral (comme au secteur jeune) offert à St-Romuald, au 1172, boulevard Guillaume-Couture, de jour. (8 h 05 à 15 h 40).

**Pour être admis en Accès, l'élève doit être âgé de 15 ans avant le 30 septembre de l'année d'inscription.**

## PARCOURS OFFERTS AU CEAN POUR L'ANNÉE 2021-2022

### Formation générale (FGA)

*16 ans au 30 juin*

L'enseignement individualisé (pré secondaire à 5<sup>e</sup> secondaire) permet aux élèves de cheminer à leur rythme, tout en respectant un échéancier.

- L'enseignement est modulaire;
- L'élève travaille de façon autonome dans ses cahiers;
- L'enseignant rétroagit individuellement aux travaux des élèves;
- Certaines activités sont réalisées en petits groupes ou avec toute la classe.

Un horaire adapté à la situation de l'élève peut être élaboré et modifié tout au long du parcours scolaire :

\*L'élève qui fréquente le CEAN de jour doit s'inscrire à 8 heures de cours matières/semaine et il peut aussi suivre un cours à option à raison de 2 ou 4 heures/semaine.

\*Si l'élève fréquente le CEAN de soir, il doit s'inscrire à 4 heures/matière/semaine (3 soirs, lundi, mardi et mercredi à St-Romuald uniquement).

À la fin de chaque manuel complété, un examen est effectué dans un local réservé à cette fin.

Il n'y a pas de bulletin, un relevé des apprentissages du MEES est acheminé aux élèves.

### Accès Collégial et Formation Professionnelle

*15 ans au 30 septembre*

L'enseignement magistral permet aux élèves de cheminer de façon accélérée dans les différentes matières de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Un horaire adapté à la situation de l'élève peut être élaboré pour chacune des sessions de cours (ex : concomitance avec le Cégep).

Deux sessions :

- Fin août à la fin janvier
- Fin janvier à la fin juin
- 10 heures de cours/matière/semaine, sauf en anglais, sciences et technologies et en univers social (6 heures)
- Certains cours optionnels de 2 heures peuvent être offerts

Un élève peut s'inscrire à un maximum de deux cours par session; il peut ajouter un cours à option à son horaire.

Les examens sont effectués tout au long des apprentissages et lors d'une période intensive à la fin des sessions. Les bulletins et les relevés des apprentissages du MEES sont acheminés aux élèves.

### Enseignement à Distance (ED)

*16 ans au 30 juin*

L'enseignement individualisé permet aux élèves de cheminer à leur rythme, tout en respectant un échéancier. Les matières sont offertes de 1<sup>ère</sup> secondaire à 5<sup>e</sup> secondaire.

- Il n'y a pas d'horaire ni de présentiel en classe obligatoire; présentiel pour certains laboratoires de sciences;
- Pour cheminer, l'élève doit être très autonome et ne pas avoir de problématique importante reliée aux apprentissages;
- Les communications avec les enseignants se font par courriel, en ligne via différentes plate formes et ressources ou par téléphone;
- Des rencontres peuvent avoir lieu sur rendez-vous.

Un élève peut effectuer un seul cours à la fois. Après avoir terminé un manuel, l'élève effectue un examen dans un local réservé à cette fin au 1172, Boulevard Guillaume-Couture, à St-Romuald.

Il n'y a pas de bulletin, un relevé des apprentissages du MEES est acheminé aux élèves.